



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION JUGE NIVEAU 1 & 2 TRAMPOLINE

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

Exécution

- N1/N2 : Être capable de reconnaître les éléments d'un exercice
- N1/N2 : Être capable de connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du code FIG
- N1/N2 : Être capable de connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité
- N1/N2 : Être capable de connaître les différentes pénalités appliquées par les juges de l'Exécution

Difficulté

- N1 : Être capable de reconnaître les éléments de base
- N2 : Être capable de reconnaître les éléments de base et la double rotation
- N1/N2 : Être capable de connaître la valeur des éléments
- N1/N2 : Être capable de connaître la terminologie numérique
- N1/N2 : Être capable de connaître les différentes pénalités appliquées par les juges de l'Exécution
- N1 : Notation jusqu'à 3 points
- N2 : Notation jusqu'à 7.5 points

Déplacement Horizontal (HD)

- N1/N2 : Être capable de connaître la répartition géographique des déductions à appliquer
- N1/N2 : Être capable de connaître les principes de notation du HD

Règlement Technique

- N1/N2 : Avoir la connaissance générale du déroulement d'une compétition
- N1/N2 : Avoir la connaissance des exigences de la Filière Fédérale
- N2 : Avoir la connaissance des caractéristiques de la Filière Nationale
- N1/N2 : Être capable de connaître la composition d'un jury
- N1/N2 : Être capable de connaître les caractéristiques d'un exercice
- N1/N2 : Être capable de connaître les règles de qualifications, finales et étapes de sélection
- N1/N2 : Être capable de connaître les aménagements français du code FIG

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (N1 14 ans et N2 15 ans)
- Avoir une licence FFG valide
- Avoir suivi l'ensemble de la formation pour se présenter à l'examen
- L'accès à la formation de niveau 2 est permis sans prérequis de détention du niveau 1
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

III - DUREE

L'action de formation juge niveau 1 & 2 Trampoline sera d'une durée de 14 heures.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

V - CONTENUS

Exécution

- N1 : Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la Filière Fédérale
- N2 : Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la Filière Fédérale et Nationale quand cela est possible

Difficulté

- N1 : Jugement sur vidéo de 5 éléments, puis 10 éléments, d'exercices allant jusqu'à 3 pts
- N2 : Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 7.5 pts

Déplacement Horizontal (HD)

- N1/N2 : Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments

Règlement Technique

- N1/N2 : Présentation du règlement technique FFGYM
- N1/N2 : Connaissance générale du déroulement d'une compétition
- N1/N2 : Caractéristiques d'un exercice

Code FIG

- N1/N2 : Fonction des juges E
- N1/N2 : Calcul d'une note et d'un score
- N1/N2 : Les pénalités
- N1/N2 : Cas d'interruption
- N1/N2 : Illustrations du code FIG pour l'aide à l'exécution
- N2 : Fonctions des juges D (difficulté)
- N2 : Fonctions des juges HD (déplacement horizontal) et Temps de vol (TV)



InteraGYM
FORMATION



VI - MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par un examen final :

- Epreuve théorique : Questionnaire
- Epreuve pratique : Jugement Vidéo

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

InteraGYM FORMATION

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | *Siège social* : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
Accueil & Adresse postale : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07
04 78 00 88 85 | contact@interagym-formation.com | www.interagym-formation.com

SIRET 43373228600037 - APE/NAF 8551Z - Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

